

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 AVRIL 2011

Présents : Mmes et Mrs FERRERI, CARETTI, TERMOZ-MASSON, CHARTON, PALLIER, RIVES, SUISSE, MICHALLET, BELLON, GILLIN, CHATAIGNIER, LAUFRAY, HOUDE, DUPUY, PIOTIN, LAVALLEE, BONNAT.

Absents excusés : M et Mmes CROCE, CARPANO.

Ont donné procuration : M et Mmes JULIEN, MOUTENET.

Secrétaire de séance : Jérôme PIOTIN.

Le compte-rendu de la précédente réunion du 25 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

- Vote des subventions aux associations pour l'année 2011
 - Convention tripartite entre l'AIDA, la CCBE et la commune d'Apprieu pour la venue du Chapiteau de l'Isère,
 - Poste de technicien territorial,
 - Désignation des représentants au Comité de Pilotage (Copil) pour le projet point lecture,
 - Convention portant occupation précaire du domaine privé de la commune
 - Dénomination de la VC n°7 allant de Plambois à Bonpertuis,
 - Questions diverses
-
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2011
Gérard Termoz-Masson présente la proposition de la Commission Vie associative pour les subventions aux associations de l'année 2011.
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2011 comme inscrites en annexe n°1.
 - Convention AIDA/CCBE/Commune pour le Chapiteau de l'Isère
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la venue du 16 mai au 6 juin 2011 du Chapiteau de L'Isère. Pour encadrer la venue du Chapiteau, l'AiDA propose de signer une convention afin de préciser les obligations de chaque partenaire : l'AIDA, la CCBE et la commune.
Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention.
 - Poste de technicien territorial
Monsieur le Maire informe du recrutement du nouveau technicien territorial, avec le souhait de voir arriver l'agent au 1^{er} juin 2011. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'inscription au tableau des effectifs du poste de technicien.

- Désignation de représentants au Comité de Pilotage (COFIL) pour le projet Point lecture
Monsieur le Maire laisse la parole à Catherine RIVES qui propose que soit créé un COFIL composé de représentants des différents partenaires financiers et d'élus communaux afin de suivre le projet de création d'un Point lecture sur la commune.

Catherine RIVES propose de retenir la composition suivante et de désigner ainsi les adjoints et conseillers municipaux suivants :

- | | |
|---|--|
| - Gaétane Jambu (Bièvre-Valloire), | - Gilles Suisse, adjoint à l'urbanisme, |
| - Philippe Glandu (CCBE), | |
| - Nils Roussel, CCBE | - Jean-Christophe Houde, conseiller municipal, |
| - Colette Garnier (BDI), | |
| - DRAC, | - Marie-Cécile Boudrot, Directrice Générale des Services |
| - Conseil Général de l'Isère, | |
| - Catherine Rives, adjointe en charge de la culture, | - le responsable des services techniques d'Apprieu, |

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des représentants ainsi proposés au COFIL pour le projet Point lecture.

- Convention portant occupation précaire du domaine privé de la commune
Monsieur le Maire propose, que suite à une demande d'implantation d'une activité de restauration sur le domaine privé de la commune, qu'il soit étudié un modèle de convention. Gilles Suisse précise que cette convention est précaire et révocable par la collectivité sans possibilité d'indemnisation, pour une durée maximum de 6 ans, renouvelable tous les ans et pour un loyer de 210€ mensuel si l'implantation se fait sur le site Copygraph. Monsieur le Maire propose que cette solution soit envisagée avec le demandeur. Le Conseil municipal approuve à 18 voix pour et 1 abstention (Jérôme Piotin) le modèle de convention portant occupation précaire du domaine privé.

- Dénomination de la Voie Communale n°7 allant de Plambois à Bonpertuis
Dominique Pallier propose, suite à de nouvelles constructions sur la Voie Communale n°7 allant de Plambois à Bonpertuis et aux demandes des services publics, de dénommer cette VC en « Chemin de Bonpertuis ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle dénomination de la VC n°7 en « Chemin de Bonpertuis » et précise que la numérotation se fera selon la méthode métrique.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu les représentants de la Société immobilière d'Intermarché. Monsieur le Maire précise qu'Intermarché ouvrira un supermarché au début de l'année prochaine.
- Marcel Bonnat interroge Monsieur le Maire si de nouveaux éléments sont en sa connaissance pour le fonctionnement du SIS de Rives. Rien n'a été porté à la connaissance de la commune.
- Jean-Pierre Laufray informe le Conseil Municipal que le Bois du Devez se transforme de plus en plus en décharge sauvage.
- Monsieur le maire informe que suite à la réunion de la CAO ce vendredi, il a décidé :

- de retenir l'offre de l'architecte Sophie Rey pour un montant de 20 900 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la transformation d'un bâtiment existant en point lecture,
- de déclarer le marché infructueux en ce qui concerne la mission d'urbanisme relative à la finalisation de la révision n°1 du PLU de la commune d'Apprieu, (une seule offre parvenue et au dessus de l'estimation faite par la commune)
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'étude sur le logement social conduit par la CCBE est à disposition des élus. Pas de communication au grand public prévue pour le moment.
- Dominique Pallier précise qu'il a pris contact avec le Groupement Forestier afin de lui demander de remettre en état la rue des 5 chemins suite aux coupes de bois,
- Dominique Pallier porte à la connaissance du Conseil Municipal les éléments qui sont ressortis de son entrevue avec les représentants du SE 38 sur la question de l'enfouissement des réseaux. (Dans l'attente d'une estimation sur le coût de l'enfouissement et du planning prévisionnel des travaux).
- Eric Caretti informe le Conseil Municipal du travail effectué par la Commission Locale des Charges Transférées et qu'il n'y avait pas donc pas de surprise quant au coût des charges transférées pour la commune d'Apprieu en ce qui concerne la compétence « Action sociale »,
- Jérôme Dupuy relance la question de la sécurisation de la Route de Plambois,
- Christiane Chataignier relaye la proposition du CMJ de ne rendre accessible qu'aux piétons et deux roues le chemin de la croix Vanel,
- Marie-Laure Lavallée informe Monsieur le Maire qu'il sera saisi d'une demande de la Fédération de Pêche pour pouvoir emprunter le chemin rural passant à proximité de la propriété de M Mathe,
- Jérôme Piotin demande si la question des poubelles sur Plambois peut être réglée. Monsieur le Maire propose de rentrer en contact avec la CCBE et de faire un courrier à l'ensemble des habitants pour qu'ils achètent leurs containers.
- Monsieur le Maire évoque la question de l'intercommunalité et du devenir de la CCBE. Renage ayant manifestée son souhait de quitter la CCBE pour adhérer à la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, le devenir de la CCBE est en suspend : soit l'intercommunalité continue de fonctionner sans Renage, soit le Préfet décide de créer une grande Bièvre en fusionnant les intercommunalités de la Bièvre entre elles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le Maire,
Georges Ferreri

PROCHAINES REUNIONS

- **Mardi 10 mai 2011 à 20h00 Bureau Municipal**
- **Vendredi 20 mai 2011 à 20h00 Conseil Municipal informel**
- **Vendredi 24 juin 2011 à 20h00 Conseil Municipal**

Annexe 1 : Vote des subventions aux associations- Année 2011

ASSOCIATIONS	ANNEE 2011 <i>Montant en euro</i>
LCA FOOT 38	1500
TERRES FROIDES BASKET	1500
APPRIEU JUDO CLUB	1500
VOLLEY BALL CLUB APPRIEU	1500
BOULE JOYEUSE DE CONTAMINE	176
BOULE JOYEUSE DE CONTAMINE CHALLENGE COMMUNALE	176
AVANT-GARDE APPRIEU	1500
AMICAL GYM APPRIEU	180
MUSIQUE DES TERRES FROIDES HARMONIE	450
MUSIQUE DES TERRES FROIDES ECOLE DE MUSIQUE	430
AMICALE CANINE DES TERRES FROIDES	165
COMITE DES FETES D'APPRIEU	1000
BIEVRE LOISIRS	650
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'APPRIEU	220
PREVENTION ROUTIERE DE GRENOBLE COMITE DEPARTEMENTAL	50
ADMR APPRIEU ST BLAISE	1900
AFIPAEIM SECTION LOCALE DE VOIRON	39€/enfant 78€
CENTRE JHANDICAPES JEAN JANIN	39€/enfant 39€
SCLEROSES EN PLAQUES	100
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BAVONNES	400
LIGUE CONTRE LE CANCER	100
TOTAL	13 614

